

Montrouge, le 25 avril 2019

Avec le virement instantané, les clients de Crédit Agricole peuvent désormais transférer de l'argent en temps réel avec « Paylib entre amis »

« Donne-moi ton numéro de portable pour que je te rembourse... en moins de 10 secondes ! » : maintenant, au Crédit Agricole, transférer de l'argent d'un compte bancaire vers un autre est immédiat !

Depuis novembre 2018, les clients des Caisses régionales de Crédit Agricole peuvent utiliser le service « Paylib entre amis ». Aujourd'hui, ce service évolue pour permettre un virement instantané : il suffit pour cela d'avoir le numéro de téléphone ou l'adresse e-mail du destinataire.

« L'Instant Payment¹ est une innovation majeure. Nos clients peuvent désormais, grâce au service Paylib entre amis, transférer de l'argent directement de compte à compte en moins de 10 secondes en toute simplicité et de manière sécurisée », explique Marc-Antoine Hennel, directeur marketing, digital et data de Crédit Agricole Payment Services.

Par ailleurs, à partir du 2 mai, le plafond d'un transfert sera relevé de 300 € à 500 €. Les plafonds quotidien et hebdomadaire restent quant à eux inchangés, soit respectivement 900 € et 1 000 €.

Comment ça marche ?

Paylib entre amis est accessible via l'application Ma Carte de Crédit Agricole, sur Android et sur iOS.

Une fois le service Paylib activé depuis l'application Ma Carte, il suffit d'entrer le numéro de mobile du destinataire et le montant de la somme à transférer pour effectuer un transfert d'argent.

Si le bénéficiaire est déjà utilisateur de Paylib, la somme est versée immédiatement sur son compte bancaire, même s'il est client d'une autre banque que celle du porteur. Il reçoit un SMS qui lui confirme le transfert d'argent.



¹ Paiement instantané

Si le bénéficiaire n'est pas utilisateur de Paylib, il reçoit un SMS l'invitant à renseigner, sur le site paylib.fr, son numéro d'IBAN. La somme est alors directement versée sur son compte bancaire.



La nouvelle version de l'application Ma Carte, qui propose le virement instantané dans « Paylib entre amis », est disponible sur Google Play et Apple Store depuis le 23 avril. Outre Paylib, cette application propose alertes, augmentation des plafonds, consultations des garanties assurance et assistance de la carte de paiement, géolocalisation des distributeurs automatiques, gestion des cartes de fidélité, etc.






CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Charlotte de Chavagnac – 01 57 72 11 17 – charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Pauline Vasselle – 01 43 23 07 31 – pauline.vasselle@credit-agricole-sa.fr

Caroline de Cassagne – 01 49 53 41 72 - caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur www.credit-agricole.com - espace Actu/Presse- http://twitter.com/Credit_Agricole

 Crédit_Agricole  Groupe Crédit Agricole  créditagricole_sa

A propos de Paylib

Paylib est l'offre mobile de paiement pour les particuliers et commerçants intégrée par les plus grandes banques françaises : Crédit Agricole, BNP Paribas, La Banque Postale, Société Générale, Hello bank!, Arkea, Boursorama Banque, Banque Populaire, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel et CIC.

Déjà adoptée par plus d'1,8 million d'utilisateurs, Paylib propose un bouquet de 3 services à partir de son smartphone : le paiement en ligne, le paiement en magasin et le paiement mobile entre particuliers.

Avec Paylib, pas besoin de communiquer ses coordonnées bancaires, l'ensemble des données personnelles restent protégées au sein du système bancaire du client.

Paylib a vocation à être la référence française du paiement mobile simple, sécurisé et utile au quotidien.

Retrouvez Paylib sur [facebook.com/paylib.fr](https://www.facebook.com/paylib.fr), Twitter @Paylib, Paylib.fr et au sein des applications mobiles des banques.

CONTACTS PRESSE PAYLIB

Laetitia Munoz – 06 20 49 90 39 - lmunoz@presse-cie.com